



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Projet d'organisation des travaux

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Lundi 11 mars		
10 heures-13 heures	1	Élection du Bureau
	2	Adoption de l'ordre du jour provisoire et autres questions d'organisation
	3	Débat ministériel Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI ^e siècle » Déclarations liminaires Présentation des rapports Débat général ^a
15 heures-18 heures	3 a) i)	Débat ministériel Thème prioritaire : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles Tables rondes ministérielles : partage des données d'expérience, des enseignements tirés et des bonnes pratiques sur les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles
15 heures-16 h 30		Tables rondes 1 et 3 (<i>tenues en parallèle</i>)

* E/CN.6/2019/1.



Date/heure	Point de l'ordre du jour	Programme
		Table ronde 1 : bonnes pratiques en matière de protection sociale, de services publics et d'infrastructures durables, notamment pour la prise en compte et la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés
		Table ronde 3 : bonnes pratiques et politiques en vue de la conception et de la mise en place d'une protection sociale, de services publics et d'infrastructures durables, au service notamment de la promotion de la représentation des femmes dans divers secteurs et à tous les niveaux
16 h 30-18 heures		Tables rondes 2 et 4 (<i>tenues en parallèle</i>)
		Table ronde 2 : bonnes pratiques en matière de protection sociale, de services publics et d'infrastructures durables, notamment pour la prise en compte et la valorisation des soins et travaux domestiques non rémunérés
		Table ronde 4 : bonnes pratiques et politiques en vue de la conception et de la mise en place d'une protection sociale, de services publics et d'infrastructures durables, au service notamment de la promotion de la représentation des femmes dans divers secteurs et à tous les niveaux
Mardi 12 mars ^b		
15 heures-18 heures	3	Débat ministériel Débat général (<i>suite</i>)
15 heures-18 heures (<i>en parallèle</i>)	3 a) i)	Alliances à forger pour promouvoir les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles Dialogue ministériel interactif de haut niveau sur le thème prioritaire
Mercredi 13 mars 10 heures-13 heures	3	Débat ministériel Débat général (<i>suite</i>)
10 heures-13 heures (<i>en parallèle</i>)	3 a)	Accélération de la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'Action de Beijing : préparation de l'examen et de l'évaluation du Programme d'Action de Beijing à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire Dialogue interactif
15 heures-18 heures	3	Débat général (<i>suite</i>)
15 heures-18 heures (<i>en parallèle</i>)	3 a) ii)	Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable Exposés volontaires des États Membres, suivis d'un dialogue interactif
Jeudi 14 mars		
10 heures-13 heures	3	Débat général (<i>suite</i>)
10 heures-13 heures (<i>en parallèle</i>)	3 a) ii)	Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
		Exposés volontaires des États Membres, suivis d'un dialogue interactif
15 heures-18 heures ^c Vendredi 15 mars	3 b)	Domaine d'intervention : femmes et filles d'ascendance africaine
10 heures-13 heures	3	Débat général (<i>suite</i>)
15 heures-18 heures	3 a) i)	Thème prioritaire : les systèmes de protection sociale, l'accès aux services publics et les infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles Tirer parti des synergies et obtenir des financements Table ronde d'experts
Lundi 18 mars		
10 heures-13 heures	3 a) ii)	Thème de l'évaluation : autonomisation des femmes et lien avec le développement durable Défis et possibilités liés aux données : bonnes pratiques Table ronde d'experts
15 heures-18 heures Mardi 19 mars	3	Débat général (<i>suite</i>)
13 heures		Dernier délai pour le dépôt au Secrétariat des propositions au titre du point 3 de l'ordre du jour
Mercredi 20 mars		
10 heures-13 heures	4	Communications relatives à la condition de la femme Examen du rapport du Groupe de travail chargé des communications relatives à la condition de la femme (<i>séance privée</i>)
	5	Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social Débat général
	3	Présentation des projets de résolution ou de décision Débat général (<i>fin</i>)
Vendredi 22 mars		
10 heures-13 heures	3	Décisions concernant les projets de résolution ou de décision
	6	Ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session de la Commission Examen de l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatrième session de la Commission
	7	Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa soixante-troisième session Examen du projet de rapport

<i>Date/heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
-------------------	---	------------------

Clôture de la soixante-troisième session

- ^a La date limite d'inscription sur la liste des orateurs pour le débat général est fixée au 11 mars 2019 à 13 heures.
- ^b Aucune séance officielle n'est prévue le 12 mars de 10 heures à 13 heures.
- ^c Des consultations sur les conclusions concertées se tiendront le 14 mars, de 15 à 18 heures, le 15 mars de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, le 18 mars de 15 à 18 heures, le 19 mars de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, le 20 mars de 15 à 18 heures et le 21 mars de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, ou selon les besoins.